

Conférence de Dubaï sur les changements climatiques : Samedi 2 décembre 2023

Divers événements de haut niveau sur des sujets aussi divers que la montagne et la santé ont eu lieu tout au long de la journée. Les négociations se sont poursuivies dans des domaines essentiels au succès de cette conférence, notamment le Bilan mondial (BM), le programme de travail sur le niveau d'ambition et la mise en œuvre en matière d'atténuation, et le financement.

Table ronde de haut niveau sur les montagnes et les changements climatiques

Le Premier ministre du Népal, Pushpa Kamal Dahal, a modéré cette conférence, en affirmant que les pays montagneux doivent agir en collaboration pour intégrer les questions relatives aux montagnes dans tous les cadres et processus de négociation de la CCNUCC. Les participants ont signalé le BM et l'Objectif mondial d'adaptation (OMA) comme domaines prioritaires dans lesquelles inclure les montagnes et la cryosphère. Ils ont également souligné la nécessité de garantir que le fonds pour les pertes et préjudices soit accessible aux régions montagneuses les plus vulnérables et aux pays moins avancés (PMA) à paysages montagneux.

Ils ont discuté de l'importance des régions de montagne comme réservoirs de biodiversité, sources d'eau douce et en tant qu'éléments essentiels à la régulation des changements climatiques. Ils ont également souligné la nécessité de financements accrus pour soutenir les communautés de montagne.

Atténuation

Programme de travail de Charm el-Cheikh sur le relèvement du niveau d'ambition en matière d'atténuation et l'application des mesures correspondantes : Lors des consultations informelles, les Co-facilitateurs Kay Harrison (Nouvelle-Zélande) et Carlos Fuller (Belize) ont informé les Parties qu'à la suite de consultations avec les Présidences des organes subsidiaires, ils ont préparé une note sans statut formel pour aider les discussions. Les Parties n'ont pas pu s'entendre sur l'utilisation de la note comme base de consultations, certaines soulignant que les Co-facilitateurs n'avaient pas le mandat requis pour la préparer. Les consultations se sont déroulées sans référence à la note et les Parties ont identifié les éléments qu'elles souhaiteraient voir dans un projet de texte. Les consultations informelles se poursuivront.

Questions relatives à l'article 6 : Directives concernant le paragraphe 2 de l'article 6 de l'Accord de Paris (démarches concertées): Au cours des consultations informelles coanimées par Maria AlJishi (Arabie Saoudite) et Peer Stiansen (Norvège),

les Parties ont examiné le projet de texte de décision. Plusieurs Parties ont souligné la nécessité de se concentrer sur les éléments de la décision qui sont indispensables à la mise en œuvre des démarches concertées. Les Parties ont commenté la nécessité de définir ce qu'est une « démarche concertée », mais certaines ont estimé que cela ne fait pas partie du mandat, tandis que d'autres ont souligné l'importance d'une définition claire. Les consultations informelles se poursuivront.

Directives concernant le paragraphe 4 de l'article 6 de l'Accord de Paris (mécanisme) : Le groupe de contact était coprésidé par Kate Hancock (Australie) et Sonam Tashi (Bhoutan), qui ont invité les Parties à examiner le rapport annuel de l'Organe de contrôle sur l'article 6.4 ([FCCC/PA/CMA/2023/15](#) et [Add.1](#)). Ils ont signalé que le rapport contient des recommandations à l'intention de la CMA sur : la création d'un Forum des autorités nationales désignées ; l'exemption pour les activités d'adaptation développées dans les PMA grâce au paiement de la part des recettes ; les activités impliquant des absorptions ; et la mise au point et l'évaluation de méthodologies.

Toutes les Parties ont accueilli favorablement le rapport de l'Organe de contrôle. La plupart des commentaires se sont focalisés sur les recommandations relatives aux activités impliquant des absorptions, avec quelques commentaires sur les recommandations méthodologiques.

Le groupe ARGENTINE, BRÉSIL, URUGUAY (ABU) et l'UNION EUROPÉENNE (UE) ont exprimé leur satisfaction quant aux recommandations méthodologiques, mais des préoccupations significatives au sujet des recommandations relatives aux absorptions.

Le GROUPE AFRICAÏN, les PMA, le GROUPE ARABE, le GROUPE DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT ANIMÉS DU MÊME ESPRIT (LMDC), le JAPON et les ONG DES ENTREPRISES ET DE L'INDUSTRIE (BINGO) ont soutenu l'adoption des recommandations, en estimant que même si elles ne sont pas parfaites, elles constituent une base acceptable pour la mise en œuvre opérationnelle du mécanisme de l'article 6.4. Le GROUPE AFRICAÏN et les PMA ont suggéré qu'un programme de travail assorti d'un calendrier clair pourrait être établi pour fournir davantage d'orientations sur la façon d'aborder les difficultés, y compris les activités impliquant des absorptions.

La COALITION POUR LES NATIONS À FORÊTS OMBROPHILES (CfRN) a exprimé ses inquiétudes concernant les recommandations relatives aux absorptions, en appelant à la cohérence vis-à-vis de l'article 5.2 de l'Accord de Paris (forêts), par exemple en matière d'agrégation au niveau national. La déléguée a déploré que les recommandations constituent un pas en

arrière, dans la mesure où elles autoriseraient des crédits pour le reboisement d'une zone tout en ignorant la perte de couvert boisé dans d'autres. Elle a indiqué que l'Organe de contrôle n'a pas pour mandat de développer de nouvelles méthodologies pour les forêts.

Plusieurs Parties, dont l'UE, l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS) et les LMDC, ont exhorté l'Organe de contrôle à dialoguer avec les experts et scientifiques par le biais de panels dédiés. L'ALLIANCE INDÉPENDANTE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC) a mis en lumière l'absence d'une référence explicite aux sauvegardes environnementales et sociales. Le JAPON et les LMDC ont rappelé que l'Organe de contrôle prévoit de finaliser l'outil de développement durable l'année prochaine. L'AOSIS a identifié la nécessité de poursuivre les travaux sur la durabilité, en excluant les activités qui présentent un risque élevé d'inversion, et en faisant la distinction entre les unités de réduction des émissions et les unités d'absorption.

L'organisation CLIMATE ACTION NETWORK (CAN) et le groupe FEMMES ET GENRE ont estimé que les recommandations ne sont pas prêtes à être adoptées, en exprimant des inquiétudes concernant la suppression de certaines recommandations, entre autres.

Adaptation

Programme de travail de Glasgow-Charlemagne
sur l'Objectif mondial d'adaptation : Lors de consultations informelles, les Co-facilitateurs Mattias Frumerie (Suède) et Janine Felson (Belize) ont salué les discussions pré-session qui ont permis l'émergence de plusieurs domaines de convergence autour des éléments structurels d'un éventuel projet de décision. Parmi ces éléments : le besoin d'une déclaration globale sur les aspirations mondiales en lien à l'OMA ; quelques-unes des cibles ; les thèmes ; éviter des charges de reporting supplémentaires ; l'engagement des parties prenantes ; et l'importance des moyens de mise en œuvre. Ils ont noté que la « manière » de réaliser plusieurs de ces éléments demeurerait floue.

Plusieurs Parties ont réitéré leurs priorités en matière d'inclusion. Des divergences de points de vue ont porté sur : la pertinence d'inclure comme élément les principes de la Convention et de l'Accord de Paris, en particulier l'équité et le principe de responsabilités communes mais différenciées et capacités respectives (RCMD-CR) ; et l'inclusion d'un nouveau point autonome à l'ordre du jour relatifs à l'OMA dans le cadre des deux SB. Les consultations informelles se poursuivront.

Rapport et examen du Comité d'adaptation (CA) : Les Co-facilitatrices Pilar Bueno (Argentine) et Roberta Ianna (Italie) ont proposé que les premières consultations informelles se concentrent sur l'examen de l'édition 2023 du rapport du CA.

Les Parties ont accueilli favorablement le rapport du CA et ses recommandations. Certaines ont suggéré d'ajouter des éléments prospectifs pour accroître la résilience. Plusieurs Parties ont salué le document technique sur les systèmes de suivi et d'évaluation aux niveaux national et infranational ainsi que le travail effectué avec le Groupe d'experts des PMA (GEP) au sujet des méthodologies d'examen de l'adéquation et de l'efficacité des mesures d'adaptation et du soutien à l'adaptation.

Un groupe de pays en développement a souligné l'importance d'appeler à une interaction plus poussée avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), en particulier avec son Groupe de travail II (chargé des impacts, de l'adaptation et la vulnérabilité), en soulignant le besoin d'assistance de la part du GIEC pour achever certains aspects du programme de travail flexible du CA. Les Co-facilitateurs prépareront un projet de texte.

Plans nationaux d'adaptation (PNA) : Lors des consultations informelles, les Co-facilitateurs Jens Fugl (Danemark) et Antwi-Boasiako Amoah (Ghana) ont rappelé aux Parties le mandat de continuer à examiner les progrès et les besoins en lien à la formulation et à la mise en œuvre des PNA, ainsi que les informations reçues du CA et du GEP. Les Parties ont hésité entre examiner le texte de la SBI 58 (juin 2023) presque entièrement entre crochets, ou exprimer chacune leurs priorités.

Parmi les propositions à noter : reconnaître les PNA nouvellement soumis, et mettre en évidence les progrès accomplis ; souligner l'importance du soutien financier et technique et le renforcement des capacités pour la formulation et la mise en œuvre des PNA ; les approches participatives qui engagent les parties prenantes locales et intègrent les connaissances autochtones et locales ; et l'inclusion de liens vers le BM et l'OMA. Certains ont souligné la nécessité d'un suivi et d'une évaluation appropriés pour suivre les mesures d'adaptation au fil du temps. D'autres ont suggéré de mettre en avant les sources de financement telles que le Fonds vert pour le climat (FVC), le Fonds pour les PMA et le Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC), et d'encourager l'utilisation de PNA Central. Les Co-facilitateurs produiront un texte révisé.

Financement

Directives à l'intention du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) : Les discussions ont été ouvertes au sein d'un groupe de contact de la CdP coprésidé par Marine Lannoy (France). Le GROUPE AFRICAÏN, soutenu par d'autres, a appelé à réfléchir à l'opérationnalisation du fonds pour les pertes et préjudices.

Les pays en développement ont exprimé de fortes inquiétudes concernant les restrictions d'accès qui découlent du regroupement des pays par revenus et du cofinancement attendu ; ils ont appelé à une modalité d'accès direct, ainsi qu'à l'ouverture d'opportunités d'accréditation. Le GROUPE D'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE) a indiqué qu'il soumettra un libellé relatif à des approches tenant compte des conflits. Les PMA et l'AOSIS ont appelé à des contributions au Fonds pour les PMA et au FSCC.

D'autres points soulevés concernaient la prise en compte de la problématique de genre, les peuples autochtones, et la façon dont l'étiquetage des co-avantages climat-biodiversité fait varier l'ampleur du portefeuille climatique du FEM.

Les discussions se sont ensuite poursuivies au sein d'un groupe de contact de la CMA. L'AILAC a mis l'accent sur le soutien au développement des capacités internes pour aider les pays en développement dans l'établissement des rapports relevant du Cadre de transparence renforcée (CTR) et dans la conduite d'évaluations des besoins. Les Co-présidents prépareront des projets de textes.

Comité permanent du financement (CPF) : Ali Waqas (Pakistan) et Apollonia Miola (Italie) ont coprésidé un groupe de contact sur ce point de l'ordre du jour de la CdP et de la CMA. Ils ont proposé que le groupe se penche d'abord les questions liées à l'article 2.1(c) de l'Accord de Paris (sur la mise en cohérence des flux financiers avec une trajectoire de développement à faible émission de GES et résilient aux changements climatiques), et dans un deuxième temps sur le doublement du financement de l'adaptation et l'augmentation urgente du soutien.

Au sujet de l'article 2.1(c), l'Australie, la Norvège, l'UE, les États-Unis et d'autres ont souligné qu'il est essentiel d'enregistrer des avancées, mais le GIE et le Royaume-Uni, contrés par le GROUPE AFRICAÏN, ont souligné que la question devrait être à la fois abordée dans le cadre de ce point et référencée dans le document final relatif au BM.

Toutes les Parties ont souligné l'importance de discuter de la question, et plusieurs groupes de pays en développement ont souligné l'importante divergence d'interprétation, qui, selon eux, est mieux reflétée dans le rapport de la Présidence de la CdP 27 sur le dialogue (FCCC/PA/CMA/2023/7/Rev.1) que dans la synthèse des points de vue établie par le CPF (FCCC/CP/2023/2/Add.3-FCCC/PA/CMA/2023/8/Add.3).

Soulignant les principes de RCMD et d'équité, ainsi que l'accent plus large à mettre sur le développement durable, le GROUPE AFRICAÏN, le GROUPE ARABE et d'autres ont mis en exergue le besoin de mesures de sauvegarde. Le GROUPE AFRICAÏN a salué le travail fait par certains pays sur le 2.1(c) au niveau national, mais a mis l'accent sur les voies de transition juste pour les pays en développement.

Les Parties ont débattu de la manière de faire avancer le débat. Le GIE, la NOUVELLE-ZÉLANDE, l'Australie et d'autres ont estimé que le dialogue n'était pas suffisamment bien structuré et ont suggéré d'établir un programme de travail, avec un mandat clair approuvé par la CMA 5. En réponse au GROUPE AFRICAÏN, ils ont souligné l'objectif d'aborder diverses questions qui ont un intérêt pour tout le monde, notamment les implications pour le développement durable, pour le financement de l'adaptation et de la résilience, et pour des secteurs tels que l'agriculture.

Questions relatives au Fonds d'adaptation : Des discussions se sont ouvertes au sein d'un groupe de contact de la CMP coprésidé par Diann Black-Layne (Antigua-et-Barbuda). Les commentaires des Parties concernaient, entre autres : les préoccupations concernant les projets multi-pays ; l'amélioration de la complémentarité et de la coordination avec le FVC, notamment en matière d'accréditation des agences chargées de l'exécution ; et les appels à des contributions accrues au Fonds, au sujet desquels les PMA ont signalé que le partage des recettes du Mécanisme pour un développement propre est négligeable.

Les discussions se sont poursuivies au sein d'un groupe de contact de la CMA coprésidé par Louise Rousseau (France), qui a rappelé que le SBI avait accepté de reporter son examen des questions relatives à l'adhésion au Conseil d'administration du Fonds. Le GROUPE AFRICAÏN a appelé à des éclaircissements sur la préparation à l'éventualité où le mécanisme de l'Article 6 et le partage des recettes correspondant ne se matérialiseraient pas. Les ÉTATS-UNIS ont suggéré d'accorder davantage d'attention à l'intersection entre le climat et les conflits, et le GROUPE AFRICAÏN s'est dit préoccupé par cet aspect, en notant par ailleurs que la formulation d'orientations relève de la CMP, et non de la CMA. Les Coprésidents ont demandé aux Parties de soumettre leurs propositions.

Bilan mondial

Premier bilan mondial : Lors de consultations informelles, les Co-facilitateurs Alison Campbell (Royaume-Uni) et Joseph Teo (Singapour) ont demandé des commentaires au sujet de la section sur l'adaptation. Il y avait un sentiment partagé vis-à-vis de la nécessité d'améliorer le récit global pour refléter les efforts entrepris, relier les idées clés qui sous-tendent l'adaptation, comme les solutions intégrées, et élaborer sur d'autres aspects de la marche à suivre. Les pays ont émis des commentaires divergents sur des paragraphes spécifiques.

Certains sont convenus de la nécessité d'améliorer les méthodologies pour évaluer les progrès en matière d'adaptation et d'élargir l'accès aux services d'information climatique et aux systèmes d'alerte précoce. Des divergences de points de vue ont émergé quant à l'idée de demander un rapport spécial du GIEC sur l'adaptation, deux groupes de pays en développement ayant instamment demandé l'élaboration de l'invitation. L'un d'entre

eux a suggéré la création d'un groupe de travail sur les indicateurs, les paramètres et les méthodologies. Les pays développés ont noté les efforts continus du Groupe de travail II sur l'adaptation.

Concernant le lien entre l'atténuation et l'adaptation, un groupe de pays en développement a appelé à la reconnaissance de la responsabilité historique des augmentations de température actuelles et projetées, ainsi que du besoin d'adaptation qui en résulte. D'autres ont suggéré une vision plus globale des raisons pour lesquelles les besoins d'adaptation continuent d'augmenter, y compris la pauvreté et le manque d'accès au soutien. Certains ont appelé à une meilleure reconnaissance des limites de l'adaptation.

Concernant le financement de l'adaptation, les pays développés ont préféré déplacer ces paragraphes vers la section sur les moyens de mise en œuvre. Des groupes de pays en développement ont appelé à la transparence sur la manière dont le financement de l'adaptation sera doublé, en soulignant toutefois que ce doublement restera insuffisant pour répondre aux besoins d'adaptation. Ils ont en outre insisté pour que le financement prenne la forme de subventions et pour qu'il soit plus accessible.

Deux groupes de pays en développement se sont opposés à la référence relatives à une mauvaise adaptation, et ont demandé des éclaircissements sur le concept, en suggérant qu'il pourrait constituer un obstacle au financement. Un autre a suggéré « d'éviter » plutôt que de minimiser la mauvaise adaptation.

Certains ont appelé à renforcer et à inclure des références aux droits humains, aux droits autochtones, au genre et à la jeunesse dans plusieurs pays. Un soutien aux références à l'adaptation menée au niveau local a été exprimé, mais certains pays en développement ont souhaité ajouter les actions aux niveaux national et transnational. Il y a eu un certain accord sur la nécessité de processus d'adaptation inclusifs.

Les consultations informelles se sont poursuivies dans la soirée, abordant les sections portant sur les moyens de mise en œuvre.

Réunion ministérielle de haut niveau sur les conclusions du BM concernant les moyens de mise en œuvre : Le Président de Cuba, Miguel Díaz-Canel, a plaidé pour faire du BM un moyen de promouvoir davantage de soutien pour les pays en développement.

Le chancelier allemand Olaf Scholz a souligné l'importance d'accroître le financement ainsi que la nécessité de continuer à attirer des capitaux privés.

La Première ministre de la Barbade, Mia Mottley, a exhorté les acteurs non étatiques, notamment les compagnies d'assurance, à jouer un rôle dans la mise en place de mécanismes de financement pour l'adaptation.

Le Premier ministre des Îles Cook, Mark Brown, a dénoncé l'échec des pays développés à respecter leurs engagements en matière de financement climatique.

Le Premier ministre pakistanais Anwaar-ul-Haq Kakar a évoqué les pertes et préjudices importants subis par son pays, en soulignant que les lacunes du financement continueront de croître jusqu'à atteindre des milliards de dollars chaque année d'ici 2050.

Le Président de la Suisse, Alain Berset, a souligné que seul ce premier BM est en mesure de maintenir le monde dans la limite de 1,5°C. Il a souligné le défi national que représente l'augmentation du financement climatique alors que d'autres pays dont le PIB et les émissions sont plus élevés ne contribuent pas.

Mafalda Duarte, du FVC, a mis en lumière la position unique qu'occupe le FVC pour répondre aux principaux défis identifiés dans le BM, notamment en ce qui concerne le financement mixte et les accélérateurs et incubateurs technologiques.

Le Premier ministre irlandais Leo Varadkar a souligné que ceux qui courent le plus grand risque climatique sont également confrontés aux obstacles les plus importants dans l'accès au financement. Il a apprécié que le fonds pour les pertes et préjudices prévoie une allocation spécifique pour les PMA et les petits États insulaires en développement (PEID).

Le Vice-Premier Ministre de la Somalie, Salah Ahmed Jama, a expliqué que la Somalie aura besoin d'environ 4 milliards USD de financement climatique au cours des six prochaines années, mais que certains facteurs aggravants, comme l'immense fardeau de la dette, font qu'au final elle ne recevra que 300 millions USD.

La Ministre égyptienne de l'Environnement, Yasmine Fouad, a mis en exergue les lacunes dans le financement de l'adaptation, en encourageant l'utilisation de nouveaux mécanismes de financement et l'engagement dans des cadres multipartites pour atteindre les Objectifs de développement durable.

Le Ministre de l'environnement et des changements climatiques du Canada, Steven Guilbeault, a plaidé pour que le BM élargisse les financements, et a instamment appelé à augmenter et accélérer les ressources d'adaptation provenant des canaux publics, privés, nationaux et internationaux.

Transparence

Fourniture d'un soutien financier et technique pour l'établissement de rapports dans le cadre de l'Accord de Paris : Lors des consultations informelles, les Parties ont débattu de la possibilité d'attendre que les Co-facilitatrices Sandra Motshwanedi (Afrique du Sud) et Julia Gardiner (Australie) envoient un projet de texte consolidé ou partagent des copies de toutes les propositions formulées par les Parties. Les Co-facilitatrices enverront un projet de texte compilé le dimanche 3 décembre et discuteront des options permettant de diffuser les propositions individuelles des Parties qui souhaitent les partager avec le groupe.

Renforcement des capacités

Renforcement des capacités au titre de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris: Lors des consultations informelles coanimées par Catherine Goldberg (États-Unis) et Gonzalo Guaiquil (Chili), les Parties ont examiné les projets de textes de décision.

Plusieurs pays en développement ont proposé d'ajouter une référence au principe de RCDM et à la responsabilité des pays développés dans la provision d'un soutien financier. Un groupe de pays en développement a proposé d'ajouter un libellé qui rendrait opérationnelles les conclusions du rapport du Comité de Paris sur le renforcement des capacités (CPRC) afin, essentiellement, de « cesser de constater les lacunes et de commencer à les combler ».

Certaines Parties ont contré ces propositions en pointant les discussions en cours dans le cadre du BM et en estimant que les projets de décisions proposés devraient être principalement centrés sur le rapport du CPRC. Une Partie a répondu que de nombreuses discussions sont reliées au BM et que cela ne peut pas empêcher leur reprise dans d'autres salles, le cas échéant.

Une Partie a exprimé de vives inquiétudes concernant l'équité dans la représentation régionale, en citant la mention présente dans le rapport d'une représentation de 50% d'experts de certaines régions comme objectif pour 2024. Les Co-facilitateurs ont suggéré des consultations informelles informelles.

Agriculture

Initiative commune de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire – Consultation informelle : Le Président du SBI, Nabeel Munir, a exhorté les délégués à avancer rapidement vers une conclusion. Lors des consultations informelles, coanimées par Annela Anger-Kraavi (Allemagne) et Una May Gordon (Jamaïque), certaines délégations ont partagé des idées sur les sujets potentiels de l'atelier, notamment la souveraineté alimentaire, la gestion des risques et les mesures de biosécurité. Quelques-uns ont mis en garde contre le fait de reproduire le chemin du programme de travail commun de Koronivia,

tandis que d'autres ont estimé que ce travail ne devrait pas être abandonné.

Les Co-facilitatrices ont encouragé les délégués à résoudre leurs divisions avant la prochaine et dernière session.

Considérations sociales

Genre : Au cours des consultations informelles coanimées par Angela Ebeleke (République démocratique du Congo) et Marc-André Lafrance (Canada), les délégués ont délibéré sur le projet de conclusions. Un pays a exprimé son désaccord avec certaines conclusions des rapports mandatés ([FCCC/SBI/2023/4](#), [FCCC/SBI/2023/13](#)), en suggérant de « prendre note » des rapports plutôt que de les accueillir avec satisfaction.

Un débat s'en est suivi sur d'éventuelles orientations pour les prochaines étapes ou les travaux futurs. Certains délégués ont dit leurs inquiétudes quant à la façon dont les petites délégations pourraient trouver les ressources nécessaires pour participer à un éventuel atelier dans le cadre du Programme de travail, qui est proposé pour se tenir immédiatement avant ou pendant la SB 60. De nombreux délégués ont demandé de nouvelles consultations.

Action pour l'autonomisation climatique : Lors des consultations informelles coanimées par Arne Riedel (Allemagne), les délégués ont discuté du rapport de synthèse annuel sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités relevant du Programme de travail de Glasgow sur l'action pour l'autonomisation climatique ([FCCC/SBI/2023/16](#)). De nombreux délégués ont accueilli favorablement le rapport. Plusieurs pays ont demandé plus de clarté et de détails sur les besoins financiers des Parties au-delà de ce qui est indiqué dans les plans nationaux. Concernant la mise en œuvre, de nombreux délégués ont préconisé une plus grande diversité dans les thèmes des ateliers et dans les organisations participantes. Plusieurs pays ont également appelé à une plus grande intégration des sujets transversaux, comme le financement et le genre. Les Co-facilitatrices prépareront un projet de texte.

Dans les couloirs

Ce samedi, il est devenu évident que l'élargissement des CdP comporte quelques inconvénients. L'ampleur de l'événement était le principal sujet de conversation, avec la présence de points d'eau disséminés un peu partout sur le site. Il s'agit de la plus grande CdP jamais organisée, avec 103 000 personnes inscrites, dont environ la moitié sont déjà en possession de leur badge. Plusieurs salles dépassaient de beaucoup leur capacité, ce qui a poussé les Co-facilitateurs à demander aux observateurs et même aux délégations des Parties de limiter leurs effectifs et, si possible, de partir.

Même si le contrôle de la foule a été excellent, les files d'attente ont retardé les réunions matinales de coordination de la coalition sur divers textes livrés dans la nuit. Parallèlement au sommet historique des dirigeants du G-77/Chine, qui, aux dires d'un délégué, a « épuisé son énergie », il y a eu des retards et des reports sur plusieurs points de négociation, qui sont « les aspects traditionnels d'une CdP », selon les termes d'un négociateur chevronné.

Quant à ces négociations, le BM s'y est révélé omniprésent. Certaines lignes rouges sur ce qui devrait figurer dans le texte final du BM ont été tracées dans la salle dédiée aux pourparlers du financement. Dans les discussions sur le renforcement des capacités, on s'est affairé à définir si certains aspects ne devraient pas être transférés au BM. Au cours des discussions sur l'OMA, un délégué a estimé qu'il ne devrait pas y avoir de différence entre le document final sur l'OMA et celui du BM, ce qui est une proposition délicate puisque les deux sont élaborés en parallèle.